



LA REINE DES CHÂTAIGNES

ÉVOLUTION DU CYNIPS EN ARDÈCHE



Le mot du président

Le cynips, principal ravageur mondial de la production de châtaignes, est arrivé en Ardèche en 2010. La découverte des symptômes au sein du premier département producteur de châtaignes en France a engendré chez les castanéiculteurs une inquiétude bien légitime. En effet, quelques voyages du côté de l'Italie, préalablement touchée, ont permis de prendre la mesure de son impact pouvant aller jusqu'à 80 % de perte de récolte, voir la mort de l'arbre.

En octobre 2014, face au développement important du ravageur et en l'absence de moyens suffisants pour mettre en œuvre une lutte biologique à grande échelle, les castanéiculteurs ardéchois ont lancé un appel aux dons et fait appel à la générosité des personnes sensibles à leur cause. Vous avez, à l'époque, soutenu cette initiative et contribué par votre don au sauvetage de la châtaigneraie ardéchoise. Aujourd'hui, grâce au formidable soutien que vous nous avez apporté et à l'efficacité de la lutte biologique, l'espoir est revenu dans la profession castanéicole débouchant même sur la mise en place d'un projet d'avenir qui vise à reconquérir les châtaigneraies insuffisamment valorisées pour redynamiser la production. Bien qu'il soit acquis que l'on n'éradiquera jamais complètement ce parasite, son impact est aujourd'hui sérieusement freiné sur une majorité de secteurs castanéicoles et les symptômes se font plus difficiles à distinguer. Ainsi, comme nous l'avions fait au cours de l'année 2016, je vous propose de revenir, au travers de ce document, sur les résultats obtenus grâce à cette lutte et au nom de l'ensemble des castanéiculteurs ardéchois, je vous renouvelle nos sincères remerciements pour votre soutien salvateur.

Daniel VERNOL,

Président du Syndicat de Défense de la Châtaigne d'Ardèche.

Évolution de la production

Les torymus lâchés dans les châtaigneraies se sont, au fil des années, multipliés et leur impact sur les larves de cynips a été grandissant tant et si bien qu'aujourd'hui, il devient difficile d'observer des galles sur les châtaigniers.

Ce constat a d'abord été fait en bordure de vallée du Rhône (proximité des premiers lâchers, propagation naturelle du torymus en provenance des Alpes-maritimes ...) et s'est ensuite étendu au Centre et au Nord de l'Ardèche. Pour différentes raisons (variétés plus sensibles, contexte climatique et pédologique moins favorable ...), le Sud Ardèche est encore un peu impacté et devra patienter davantage pour retrouver une situation satisfaisante.

Arbre non infesté



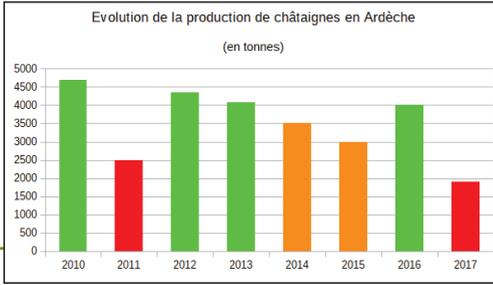
Arbre infesté par le cynips



Il est scientifiquement admis que l'efficacité de la lutte commence à se faire sentir quand les comptages atteignent des taux de 2,5 torymus par galle de cynips. La Chambre d'agriculture de l'Ardèche, aidée par l'INRA, surveille chaque année l'évolution de ces torymus et les comptages montrent que ces taux sont couramment atteints sur une majorité de communes ayant bénéficié de la lutte.

Même s'il convient d'être vigilant pendant quelques temps, on peut légitimement affirmer aujourd'hui que la lutte biologique porte ses fruits. Le cynips ne sera jamais éradiqué mais il devrait être probablement contenu dans des proportions qui rendront son impact sur la production gérable.

Évolution de la production



Depuis l'arrivée du cynips en 2010, la production de châtaignes en Ardèche est en baisse constante, 2011 et 2017 étant des années où la sécheresse est venue se coupler à l'impact du cynips. La campagne 2018 est malheureusement de nouveau impactée par la sécheresse et les fortes chaleurs du mois de septembre, mais les castanéiculteurs espèrent que 2019 viendra confirmer l'espoir de redressement entrevu en 2016.

Le Cynips du châtaignier



Le cynips est une petite guêpe originaire d'Asie, principal ravageur mondial de la production de châtaignes.

Cynips du châtaignier

Il provoque la formation de galles empêchant la pousse des rameaux, le développement des feuilles et la fructification, ce qui affaiblit fortement les arbres et peut engendrer jusqu'à 80% de perte de production, voir parfois la mortalité du châtaignier infesté.

Originaire de Chine, il est apparu en 1941 au Japon, en 1963 en Corée, puis en 1974 aux États-Unis. Ce n'est qu'en 2002 qu'on le retrouve pour la première fois en Europe, dans la région de Cueno en Italie, probablement importé par des plants contaminés. Il arrive finalement en 2005 dans le sud de la France (Alpes-Maritimes) puis au printemps 2010, le cynips est repéré pour la première fois en Ardèche, la principale zone de production française.



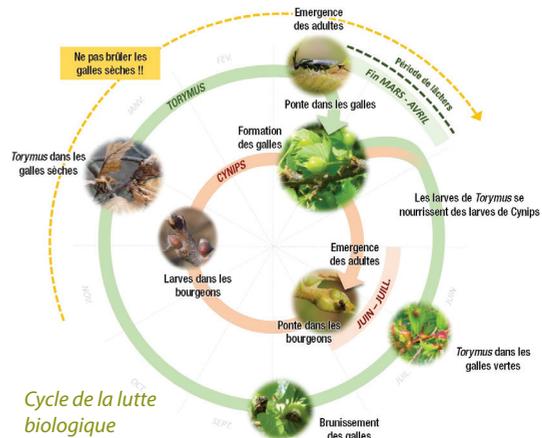
Galles formées par le Cynips

La lutte biologique

La méthode de lutte retenue pour **faire face à ce fléau** est une lutte biologique par introduction d'un prédateur spécifique du cynips du châtaignier appelé **torymus sinensis**.



Celui-ci va pondre dans les galles de cynips et la larve de torymus va se nourrir des larves de Cynips empêchant ainsi leur développement.



Cycle de la lutte biologique

Par ce biais, **le cynips n'est pas éradiqué, mais un équilibre se crée entre le prédateur et sa proie**, maintenant le cynips à des seuils qui permettent la production de fruits sur les châtaigniers.



VS



CYNIPS

TORYMUS



La lutte a été initiée dès 2011, mais à très faible échelle tout d'abord, faute de moyens et de torymus disponibles.

Les premiers torymus (achetés à l'étranger) ont été lâchés dans des vergers isolés pour éviter leur dissémination, leur permettre de se multiplier rapidement et créer ainsi des vergers ressources. Le grand nombre de torymus nécessaire à la lutte a ensuite été prélevé sur ces vergers ressources en récoltant les galls de cynipis parasitées et en réalisant l'extraction des torymus.



Récolte des galls dans les vergers ressource



Émergences et sexage des torymus



Lâcher des torymus sur les vergers impactés

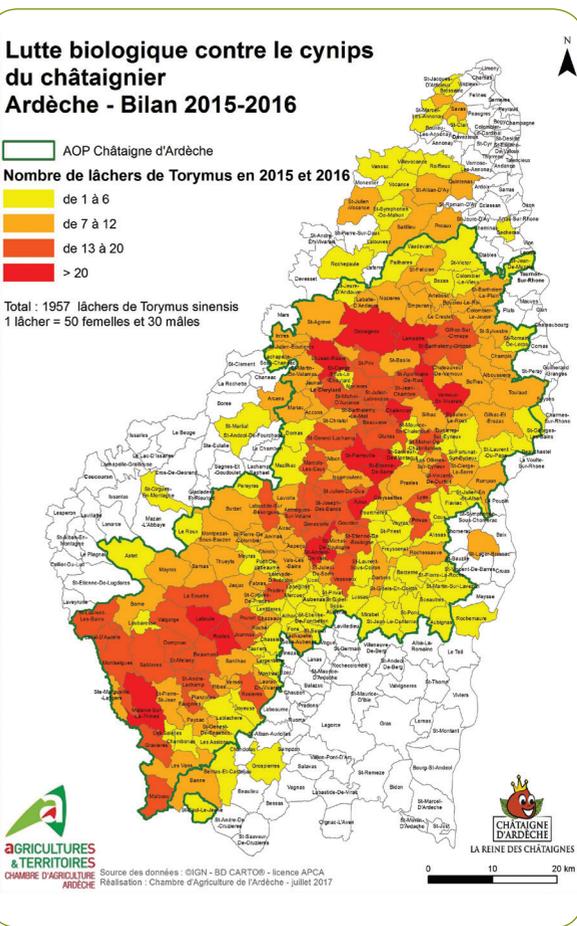
Lutte biologique contre le cynipis du châtaignier Ardèche - Bilan 2015-2016

AOP Châtaigne d'Ardèche

Nombre de lâchers de Torymus en 2015 et 2016



Total : 1957 lâchers de Torymus sinensis
1 lâcher = 50 femelles et 30 mâles



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ARDÈCHE

Source des données : ©IGN - BD CARTON - licence APCA
Réalisation : Chambre d'Agriculture de l'Ardèche - juillet 2017

CHÂTAIGNE
D'ARDÈCHE
LA REINE DES CHÂTAIGNES

Grâce à l'appel aux dons et aux vergers ressources, la lutte biologique a pu être démultipliée dès 2015 avec plus de deux mille lâchers réalisés sur l'Ardèche en deux ans.

Pour réaliser ces lâchers le Syndicat de Défense de la Châtaigne d'Ardèche s'est appuyé sur la Chambre d'Agriculture pour l'extraction des torymus et sur son réseau de producteurs adhérents pour les lâchers.

Au total, cette opération d'envergure a mobilisé plus de 200 personnes chaque année.

Financement de la lutte

| CONTRIBUTIONS | | DÉPENSES | |
|--|------------------|--|------------------|
| Filière (Transformateurs, Metteurs en Marché, Producteurs) | 84 000 € | Coordination de la lutte (CA07 / FDGDON) | 116 000 € |
| | | Réalisation des lâchers (SDCA/CICA) | 50 000 € |
| Pouvoirs publics (Département de l'Ardèche, Communautés de Communes, Communes) | 90 000 € | Achat de torymus en Italie | 46 000 € |
| | | Suivi de l'efficacité de la lutte (CA07) | 22 000 € |
| Dons privés (Donateurs, Crédit Agricole, Groupama, PNR, CCI ...) | 70 000 € | Suivi de l'efficacité de la lutte (INRA) | 4 000 € |
| | | Communication | 6 000 € |
| TOTAL | 244 000 € | TOTAL | 244 000 € |

Quelques données :

- **535 dons** de particuliers, pour un don moyen de 70 €
- Le don **le plus important** d'un particulier : 600 €
- Le don **le plus éloigné** d'un particulier : La Haye (Pays-Bas)

Paroles de donateurs :

« Votre démarche pour sauver les châtaigneraies ardéchoises traduit votre sentiment respectueux de perpétuer et maintenir le patrimoine de nos aïeux et cela vous honore. Avec mes modestes moyens je m'associe à cette démarche. Trop de bonnes choses s'en vont aujourd'hui. Vous m'avez fait chaud au cœur ! »

Solange B. - Crest

« Mon Ardèche, mes Cévennes natales ma châtaigneraie sont si belles et doivent le rester. Merci aux castanéiculteurs de continuer à la choyer »

Marie-Claude C. - Versailles

« Je soutiens ce projet : la castanéiculture respecte l'environnement et régale tous les gourmands ! Et puis il faut préserver les beaux paysages ardéchois. »

Baptiste L. - Villeurbanne

Reconquête :

Comme souvent quand l'espoir renaît, de nouvelles ambitions naissent et c'est le cas aujourd'hui pour la castanéiculture ardéchoise.

L'écueil du cynips en passe d'être vaincu, les castanéiculteurs ardéchois se lancent dans la reconquête des châtaigneraies abandonnées (débroussaillage, élagage, greffage) et la plantation de nouveaux vergers avec l'ambition de développer les volumes de Châtaigne d'Ardèche AOP.

Votre soutien aura donc permis de sauver la châtaigneraie ardéchoise, mais également de lui redonner l'espoir d'un avenir prospère.



LA REINE DES CHÂTAIGNES

Syndicat de Défense de la Châtaigne d'Ardèche

4, avenue de l'Europe Unie -
BP 128 - 07001 PRIVAS cedex

Tél : 04 75 64 04 61

Courriel : cica@chataigne-ardeche.com

